

**DEPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE**

-----  
**MAIRIE**

9 chemin des dames  
**37270 ATHEE-SUR-CHER**

☎ **02 47 50 68 09**

**Fax 02 47 50 20 67**

**courriel :**

[mairie-athee@wanadoo.fr](mailto:mairie-athee@wanadoo.fr)

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 08 MARS 2019**

Date de convocation

01-03-2019

L'an deux mille dix-neuf  
Le huit mars à vingt-heures trente  
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MARTIN, Maire.

**Etaient présents :** Gisèle DUTERTRE, Pierrette AVENET, Fabrice AUGER, Alain HARDOUIN, Christophe TROCHOU, Marie BAUDRIER, Sébastien LABESSE, Hubert de l'ESPINAY, Nathalie GARNIER, Véronique VASSELIN, Philippe GIANNUZZI, Claude GUINOIS, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice 21

Présents 14

Votants 18

**Secrétaire :** Pascaline PAUVERT

**Démissionnaires :** Didier ROCQUE-Martine VILLAIN-DELARUE

**Excusée :** Mme Anne COPPE – Mme Bernadette THEODET

**Absent :** Mr Jérôme MARTIN

Mme Frédérique MONGIN ayant donné pouvoir à Mme Véronique VASSELIN  
Mme Marie-Christine RICHER ayant donné pouvoir à Mme Pierrette AVENET  
Mr Christian MARCHAND ayant donné pouvoir à Mme Gisèle DUTERTRE  
Mr Olivier LATOUR ayant donné pouvoir à Mr Christophe TROCHOU

**ORDRE DU JOUR**

- 1- SIEIL 37 : modifications statutaires : adhésion d'un nouveau membre,**
- 2- Création du jardin pédagogique par l'association Lire Délivre : nomination de référents municipaux dans le cadre de la convention de mise à disposition du terrain,**
- 3- Convention de partenariat avec la Lyre Instrumentale : réalisation de travaux d'amélioration acoustique et fonctionnelle dans les locaux de l'ancienne mairie mis à disposition,**
- 4- Tarification du prix de l'eau et de l'assainissement au titre de l'année 2020,**

**5- Subventions, cotisations et participations communales aux associations et autres organismes au titre de l'année 2019,**

**6- Informations Diverses.**

\*\*\*\*\*

**Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.**

\*\*\*\*\*

**2019-9 SIEIL 37 : modifications statutaires : adhésion d'un nouveau membre**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'adhésion de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire au SIEIL 37 pour la compétence éclairage public implique, conformément aux articles L5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la consultation des membres adhérents au SIEIL.

Il convient aujourd'hui de délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter l'adhésion de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire au SIEIL pour la compétence éclairage public.

**2019-10 Création d'un jardin pédagogique par l'association Lire Délivre : nomination de référents municipaux dans le cadre de la convention de mise à disposition du terrain**

Monsieur le Maire rappelle que, lors de sa réunion du 11 janvier dernier, le conseil municipal a délibéré sur le projet de création d'un jardin pédagogique par l'association Lire Délivre et la mise à disposition, via une convention d'une partie du terrain de la mairie.

Chacune des deux parties doit nommer un ou deux référents afin d'assurer les échanges d'information entre l'association et la commune nécessaires lors de la création du jardin, pour le suivi de son fonctionnement et son évolution.

Mme Nathalie GARNIER se propose en tant que référente.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer Madame Nathalie GARNIER, référente de la municipalité dans le cadre du suivi de la création du jardin pédagogique par l'association Lire Délivre.

**2019-11 Convention de partenariat avec la Lyre Instrumentale : réalisation de travaux d'amélioration acoustique et fonctionnelle dans les locaux de l'ancienne mairie mis à disposition**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Lyre instrumentale a sollicité l'accord de la commune pour qu'elle puisse réaliser des travaux d'amélioration acoustique et fonctionnelle dans les locaux de l'ancienne mairie mis à disposition par délibération du conseil municipal du 15 décembre 2017.

Il est proposé de donner l'autorisation à l'association pour ces travaux et de définir dans le cadre d'une convention les conditions et modalités de réalisation.

Après examen du projet de convention en séance et proposition de modification de l'article 4, le conseil municipal décide, par 17 voix pour et 1 abstention :

- D'autoriser La Lyre Instrumentale à effectuer les travaux demandés dans le cadre d'une convention de partenariat à intervenir entre l'association et la commune (projet de convention ci-annexé),
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

### **2019-12 Tarification du prix de l'eau et de l'assainissement au titre de l'année 2020**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de fixer les tarifs Eau Potable et Assainissement pour l'année 2020 et propose de ne pas les augmenter.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs Eau potable et Assainissement pour l'année 2020, identiques à ceux de 2019.

#### **TARIFS POUR LES PARTICULIERS**

##### **Eau potable**

- part fixe, compteur principal	68.00 €
- part fixe, compteur secondaire	38.00 €
- le m3	0.92 €

##### **Assainissement**

- part fixe, compteur principal	60.00 €
- le m3	0.81 €

**TARIF POUR LES ENTREPRISES** : le critère pour bénéficier de ce tarif est d'utiliser l'eau dans son processus de transformation.

##### **Eau potable**

- part fixe, compteur principal	68.00 €
- le m3	0.45 €

### **2019-13 Subventions, cotisations et participations communales aux associations et autres organismes au titre de l'année 2019**

Monsieur Fabrice AUGER, adjoint en charge des associations, présente les propositions de subventions 2019 aux associations émises par la commission associations sports et jeunes lors de sa réunion du 25 février 2019.

CONSIDERANT les critères d'attribution des subventions aux associations adoptés lors du conseil municipal du 16 octobre 2015,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, :

- décide d'accorder pour l'année 2019 les subventions pour un montant global de 123 860 € + 5000 € optionnels pour l'association de la cantine scolaire, ainsi que 216 € de cotisations comme suit :

- **ASSOCIATIONS AVEC SALARIES**

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	VOTE
CANTINE SCOLAIRE	55 000 (+ 5000 € optionnels)	55 000 € à l'unanimité (dont 10 000 € d'avance actés au CM du 11/01/2019) + 5000 € optionnels Avec signature d'une convention
LIRE DELIVRE	37 500	37 500 € à l'unanimité (dont 10 000 € d'avance actés au CM du 11/01/2019) Avec signature d'une convention
LYRE INSTRUMENTALE (école + orchestre)	13 000	13 000 € à l'unanimité (dont 3000 € d'avance au CM du 11/01/2019)
TCA (tennis)	4000	3800 € à l'unanimité
AGFA (gym)	700	700 € à l'unanimité
ATHEE HANDBALL	3300	2900 € à l'unanimité

- **ASSOCIATIONS SANS SALARIE**

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	VOTE
FC VAL DE CHER 37	3500	3500 € à l'unanimité
CERCLE ARTISTIQUE (école + troupe)	2000	2000 € à l'unanimité
ATHEE Z'IMAGES	400	400 € à l'unanimité
ATHEE HOCKEY CLUB	300	300 € à l'unanimité
AMICALE BOULISTE	500	500 € à l'unanimité
AAPEG (plan d'eau Grandlay)	50	50 € (à l'unanimité)

VALCHANTRAY	500	500 € (à l'unanimité)
T'ATHEE SOULIERS	200	200 € à l'unanimité
CREA'CHANLOUISANNE	150	150 € à l'unanimité

**- PARTICIPATIONS / CONTRIBUTIONS**

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	VOTE
PREVENTION ROUTIERE	50	50 € à l'unanimité
SPA	50	50 € à l'unanimité
LES ARCHERS	200	0 € (par 10 pour – 8 abstentions)
COMITE DE JUMELAGE BLERE - GARREL	190	0 € (par 4 pour-11 abstentions-3 voix contre)

**- SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	VOTE
AMICALE BOULISTE (Achat de polos et flocage)	260	260 € (14 pour – 2 abstentions – 2 contre)
LYRE INSTRUMENTALE (achat d'un tuba pour l'Harmonie)	1500	1500 € (12 pour-6 abstentions)
ATHEE HOCKEY CLUB (équipement du gardien)	1100	1100 € (12 pour – 6 abstentions)
ApPE (animations autour de la magnanerie)	400	400 € à l'unanimité

**- COTISATIONS**

ASSOCIATION	PROPOSITION DE LA COMMISSION	VOTE
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DU CHER	50	50 € à l'unanimité
FONDATION DU PATRIMOINE	100	100 € à l'unanimité
LES AMIS DU CHER CANALISE	16	16 € à l'unanimité
LE SOUVENIR FRANCAIS	50	50 € à l'unanimité

- autorise Monsieur le Maire à signer les conventions annuelles à intervenir avec la Bibliothèque « Lire Délivre », et l'association de la cantine scolaire.

## Informations diverses

☐ Ecole maternelle : lors de sa réunion du 11 janvier dernier, le conseil municipal avait décidé de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de renforcement au niveau de la charpente bois de la couverture pyramidale avec une isolation acoustique des faux-plafonds rampants ainsi que la réfection de la toiture en aluminium avec isolation en plafond : un cabinet d'architectes a répondu à la consultation à ce jour.

Parallèlement, la commission bâtiments du 15 février dernier a émis un avis favorable à la proposition de BATICONSLT d'un montant de 2100 € H.T., pour la réalisation d'un diagnostic énergétique du bâtiment préconisé dans le cadre de la réhabilitation de l'école.

☐ Aménagement définitif carrefour RD 83/RD 45 : la commission bâtiments, réunie le 15 février dernier, a émis, sur 3 devis reçus, un avis favorable à la proposition d'EIFFAGE pour un montant de 31 091.25 € H.T. Des modifications seront réalisées à l'aménagement initial : le STOP situé en haut de la rue de la Chesnaye sera déplacé et il pourrait être envisagé un ralentisseur rue de l'égalité au niveau de la petite entrée du cimetière.

☐ Citystade : l'équipement est désormais installé. Il reste le marquage au sol (badminton, basket, volley ball) de la plate-forme en béton lissé. La proposition de NICOLAS SIGNALISATION à hauteur de 1827.37 € TTC est retenue.

☐ Suite au conseil municipal du 16 novembre 2018, la commission communication avait été consultée par mail pour la mise en place sur le site internet de l'ouvrage de Mr Didier ROCQUE intitulé « Athée sur Cher pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale ». La proposition du prestataire du site internet s'élève à 516 € TTC incluant un travail important de reconfiguration de l'ouvrage compatible avec un flip book en ligne.

☐ Panneau lumineux : lors de sa réunion du 16 novembre 2018, le conseil municipal était informé du changement du panneau lumineux actuel (en panne et mode de transmission obsolète) ; des demandes de devis ont été effectuées pour envisager une location d'un nouveau panneau ainsi que son déplacement au niveau de l'espace public devant la mairie. La prochaine commission bâtiments du 14 mars 2019 examinera les propositions.

☐ Téléphonie fixe : l'installation téléphonique à la mairie n'étant pas optimale et le modèle des téléphones ne se fabriquant plus, l'entreprise assurant la maintenance, TIS, a fait une proposition de renouvellement du système avec possibilité d'une mise en réseau avec les écoles.

☐ Parking devant la mairie : le marquage des places a été modifié (peinture de couleur noire sur les bordures) : des clous à chaque extrémité avaient été envisagés mais cette solution ne paraît pas finalement pertinente. D'autres solutions sont à l'étude.

☐ Gymnase : des dysfonctionnements survenant parfois au niveau de la programmation informatique des créneaux des clubs sportifs, il a été accepté la proposition de Monsieur Olivier LATOUR, conseiller municipal, de pouvoir intervenir sur place, celui-ci y venant régulièrement dans le cadre du handball. Un arrêté du maire sera établi en ce sens.

☐ PLUi : les réunions se multiplient et chaque commune travaille actuellement sur les zonages. La commission urbanisme se réunit à nouveau là-dessus le 13 mars prochain.

☐ Déviation de Cormery-Truyes sur la RD 943 : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le comité de pilotage du 04 février dernier n'a pas apporté plus de précisions sur le projet et que de nouvelles études vont être lancées.

☐ ZA de Ferrière : l'entreprise FD 37, entreprise spécialisée en nettoyage de surfaces extérieures, va s'y installer.

**Fin de séance à 22H30**